Envoyé en préfecture le 19/03/2025
Reçu en préfecture le 19/03/2025
Publié le 19/03/2025
ID : 085-258502962-20250318-D034_BUR180325-DE

D034-BUR180325

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit mars à neuf heures trente, le Bureau du Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. Damien GRASSET.

Présents : Mme Anne AUBIN-SICARD, MM. Pierre CAREIL, Frédéric FOUQUET, Lionel GAZEAU, Damien GRASSET, Christophe HOGARD, Patrice PAGEAUD, Guy PLISSONNEAU, Yannick SOULARD, Noël VERDON
Excusés : MM. Stéphane BOUILLAUD, Yoann GRALL
Date de convocation : 11 mars 2025
Membres en exercice : 12
Présents : 10
Votants : 10

Demande de subvention auprès de la Région des Pays de la Loire et l'Agence de l'Eau Loire Atlantique pour la réalisation de travaux de réaménagement sur le cours d'eau de Tallud-Sainte-Gemme

Vu la délibération D170-COS171224 du 17 décembre 2024 portant délégation d'attributions du comité syndical au bureau,

Considérant que ces travaux de réaménagement seront réalisés dans le cadre d'un programme d'actions en faveur de la biodiversité.

Considérant que la Région des Pays de la Loire subventionne ce type de travaux à hauteur de 30% du montant TTC.

Considérant que l'Agence de l'eau de Loire Atlantique subventionne ce type de travaux à hauteur de 50% du montant TTC.

Sur proposition de Monsieur le Président, le bureau est invité à délibérer pour :

- **Approuver** la demande de subvention auprès de la Région des Pays de la Loire et de l'Agence de l'Eau de Loire Atlantique pour la réalisation de travaux de réaménagement sur le cours d'eau du site de Tallud-Sainte-Gemme d'après le plan de financement suivant :

Plan de financement (TTC) et calendrier prévisionnel

Partenaires financiers	TAUX*	2025	2026	2027	TOTAL
Région de Pays de la Loire	30%	1 500,00 €	15 000,00 €	- €	**16 500,00 €**
Agence de l'eau Loire-Bretagne	50%	2 500,00 €	25 000,00 €	- €	**27 500,00 €**
Département de Vendée	0%	- €	- €	- €	**- €**
Maître d'ouvrage	20%	1 000,00 €	10 000,00 €	- €	**11 000,00 €**
TOTAL		**5 000,00 €**	**50 000,00 €**	**- €**	**55 000,00 €**

- **Autoriser** Monsieur le Président à signer tout document afférent à la contractualisation de cette demande.

Après en avoir délibéré, le bureau, à l'unanimité :
- **Approuve** la demande de subvention auprès de la Région des Pays de la Loire et de l'Agence de l'Eau de Loire Atlantique pour la réalisation de travaux de réaménagement sur le cours d'eau du site de Tallud-Sainte-Gemme.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document afférent à la contractualisation de cette demande.

Fait et délibéré à La Roche-sur-Yon, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Signé électroniquement par : Damien Grasset
Date de signature : 19/03/2025
Qualité : Président de Trivalis

Damien GRASSET

Le Secrétaire de séance

Signé électroniquement par : Guy Plissonneau
Date de signature : 19/03/2025
Qualité : 1er Vice-président de Trivalis

Guy PLISSONNEAU

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes, 6 Allée de l'Ile Gloriette, 44041 NANTES cedex 01, dans un délai de deux mois à partir de la date de la première mesure de publicité (affichage et/ou transmission au contrôle de légalité).